



« Hey, M'dame, c'est pas juste ! »

Erell **BARAËR** professeur de français

40

La question de la morale est au cœur de l'enseignement. En effet, le fait d'enseigner suppose des valeurs morales, s'appuie sur des valeurs morales et en véhicule. Ce sont dès lors deux notions intrinsèquement liées. Mais elle est également « au cœur » dans la mesure où elle se partage entre les élèves et le professeur. Chacun la réclame, l'avance comme légitimation, l'érige en étendard et parfois se la dispute. Les notions de « justice », de « respect », de « Bien » sont souvent utilisées par les élèves et le professeur, lui aussi, a la mission de faire adopter par sa classe des valeurs, des principes éthiques, ce qui suppose que lui-même se comporte de façon morale¹. Les mêmes mots se retrouvent donc de part et d'autre et cependant cette identité langagière n'est pas nécessairement communauté de sens.

La question de l'autorité, parce qu'elle implique de démêler des principes éthiques et moraux (et même aussi de s'en démêler), s'inscrit dans cette question de la morale en classe. Elle est celle également qui, pour s'asseoir et se faire et ainsi créer une harmonie dans le groupe, nécessite une élucidation préalable et commune de ces notions morales, l'accord de tous. Encore faut-il parvenir à faire coïncider la morale selon les élèves et celle du professeur. Sont-elles même superposables ?

En outre, si l'autorité constitue un aspect essentiel de l'enseignement et permet la pacification des conflits ou désaccords vers la création d'une communauté studieuse, elle jette parfois le trouble en nous-même et crée ce qu'on pourrait qualifier de conflit intérieur. Le dilemme s'insinue ! Dès lors, comment fait-on pour être un professeur qui, en exerçant l'autorité, tente de respecter ses principes éthiques, moraux ? N'est-on pas voué à faire des choix qui mettent en péril notre propre morale par souci d'autorité ?

¹ On connaît cependant des enseignants qui exigent de leurs élèves d'arriver à l'heure en classe alors qu'eux-mêmes ne s'imposent pas cette propre règle. De même pour la ponctualité à rendre les évaluations : il me paraît fondamental de tenir les délais indiqués aux élèves puisque, de leur côté, ils sont tenus de rendre à temps leurs travaux.

L'exercice de l'autorité : nécessaire et paradoxal

Selon moi, on ne peut se dispenser d'exercer l'autorité. Non seulement parce que les élèves ne sont pas d'emblée studieux - pourquoi à ce titre seraient-ils naturellement meilleurs que des adultes ? - mais également par le cadre qu'elle crée. L'autorité va donc intervenir pour régler les éventuels problèmes qui pourraient survenir dans une classe (prise de parole anarchique, travail non fait, stratégie de retardement du cours...), c'est-à-dire en réaction, et permettre, en amont et aussi paradoxal que celui puisse sembler, la réalisation d'un espace de liberté dans le travail. Elle n'est pas simple répression, elle garantit le bon esprit et des conditions favorables au travail. En ce sens, l'autorité n'est pas l'autoritarisme aveugle et tyrannique, le cadre ne constitue pas un carcan qui emprisonne mais pose des limites sur lesquelles les élèves vont pouvoir prendre appui pour se concentrer plus sereinement et librement sur le travail et l'apprentissage.

Valeurs du professeur et des élèves : deux morales parfois dichotomiques

Il me paraît fondamental d'énoncer préalablement les règles qui s'appliqueront dans la classe : dès le début de l'année et avant chaque activité qui nécessite un cadre particulier, tel un travail en groupe impliquant des règles de fonctionnement spécifiques. On ne pourra déroger à une règle fixée ou du moins prétexter ne pas la connaître et par conséquent contester la sanction qui découlerait de sa non application. Certains enseignants considèrent que c'est là débiter par « le petit bout de la lorgnette » mais j'opère ainsi pour d'emblée obtenir un accord, une entente collective, l'identité langagière évoquée précédemment, pour évacuer l'aspect interpersonnel, engager les élèves dans une logique

communautaire et enfin poser les soubassements éthiques (estime, travail, solidarité, respect, bon esprit) qui régiront le cours.

Aussi, pour que cette formulation des règles ne soit pas qu'une liste rébarbative et inepte de sanctions imposées par un professeur aux mille marottes, faut-il lui donner du sens, la légitimer. Là aussi, les élèves doivent, bien entendu, intervenir, être associés et donc s'engager. Il s'agira de trouver ensemble les raisons qui légitiment le cadre, ses fondements.

Par exemple, j'attends le silence en début de cours avant de saluer les élèves. Ils rentrent dans la salle, s'installent, sortent leurs affaires et doivent se taire. De même, en fin d'heure, ce n'est qu'après avoir obtenu le silence que je

« Il est cohérent d'avoir des attentes positives et de vérifier le travail »

les saluerai, les remercierai et les autoriserai enfin à sortir de la salle. Au début de beaucoup de cours, ils sont souvent habitués à attendre debout et s'y plient de plus ou moins bonne grâce mais perçoivent rarement l'intérêt de ce temps de silence et n'y voient qu'un code un peu suranné, sans grand sens. Il est donc nécessaire de les faire réfléchir à ce que signifie commencer et clore un cours : on va partager un temps commun, construire quelque chose ensemble durant cette heure de cours. Dès lors, ce temps de silence ne correspond pas à une attitude de déférence envers l'adulte mais à une façon de considérer le cours comme un moment singulier, différent d'avant et d'après.

Je leur explique aussi qu'il est impensable pour moi de les laisser quitter ma salle sans les remercier pour le temps passé ensemble, l'attention portée au cours, le travail effectué.

J'impose donc certaines règles, d'autres en revanche sont élaborées ou négociées ensemble. Prenons, par exemple, le cas d'un élève qui ne cesserait de se balancer sur sa chaise. Pourquoi ne pas le tolérer ? Parce qu'il pourrait tomber, parce que son attention est focalisée sur l'équilibre plus que sur ce qui se passe dans le cours. Mais certains de ces élèves ont de longues années derrière eux de chaise fragilement placée sur deux pieds ; en l'interdisant, je m'expose donc à devoir sans cesse les rappeler à l'ordre (ce qui revient à interrompre le cours à chaque fois). Pour un élève qui aurait beaucoup de difficultés à rester correctement assis sur sa chaise, il me paraît alors plus sage de négocier plutôt que d'imposer : on peut proposer le principe d'un « joker » par cours (il pourra se balancer une fois par cours).

Le rôle des élèves dans la mise en place du cadre est donc essentiel et s'il paraît très évident quand on leur demande d'intervenir dans l'élaboration des règles, il ne l'est pas moins vis-à-vis de règles imposées à condition que les élèves contribuent à leur « élucidation morale ».

On doit éclaircir ensemble leurs fondements. Dès le début de l'année, on les fait verbaliser le bien fondé de ces règles (lever la main avant de prendre la parole, faire son travail, être attentif lors de l'intervention d'un camarade...). Avant une activité de groupe, j'énonce moi-même les principes moraux de ce type d'activité, à savoir l'entraide, mais aussi la force du collectif : à plusieurs on va plus loin, notre pensée est nourrie par celle des autres. Une fois le travail effectué, je demande aux élèves d'analyser ce qui s'est passé, les problèmes apparus (lors d'une mise en commun, l'élève rapporteur ne parvient pas à lire ce qui a été écrit par le scripteur. Comment faire pour l'aider ?). Ainsi associés, ils vont co-construire les règles de l'activité de groupe, les enrichir en vue de la prochaine fois.

À la question « Pourquoi est-ce nécessaire de faire ainsi ? », ils répondent très vite, avançant tour à tour des raisons de justice, de respect, de bien. On obtient donc les mots attendus. Pour

autant, ce qu'ils véhiculent chez les élèves ne se superpose pas toujours avec le sens que leur donne le professeur. En effet, il y a parfois dichotomie entre le Bien selon l'élève et le Bien selon le professeur.

Je trouve que la notion de « respect » reflète particulièrement ce décalage. Mot omniprésent chez les élèves, valeur essentielle pour eux, ils l'entendent souvent comme un synonyme de tolérance, « attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même » (Le Robert 2009). On doit les respecter dans leurs différences, en tant qu'individus singuliers. D'ailleurs, le respect est souvent perçu dans une logique donnant-donnant, interpersonnelle : si tu me respectes, je te respecterai en retour. Or, le professeur, de son côté, tente le plus possible d'évacuer l'aspect personnel et la dimension affective car ils sapent son autorité et menacent de se retourner contre lui : « Si le professeur me sanctionne, c'est parce qu'il ne m'aime pas ! ». Pour moi, respecter mes élèves c'est avoir de la considération pour eux. Et c'est précisément pour cette raison que je suis exigeante avec eux, que j'attends beaucoup d'eux. Ils en sont capables, je leur fais confiance. Je ne cesse de le leur rappeler et parallèlement (mes élèves utiliseraient « cependant ») je vérifie systématiquement si le travail demandé a bien été fait. Mes élèves y voient une contradiction. Pourquoi, en effet, supposer qu'autrui ait dérogé à la règle si on lui accorde notre confiance ? Il est difficile pour eux de comprendre qu'au contraire, selon moi, il est cohérent d'avoir confiance, d'avoir des attentes positives et de vérifier le travail. C'est justement parce qu'ils valent mieux que ces éventuelles petites paresseuses que je les sanctionnerai s'ils y cèdent. Néanmoins, une antinomie se joue ici et évoquer LA morale ou tel ou tel fondement éthique au singulier n'a pas grand sens en soi, ou du moins n'a pas la même signification du côté de l'enseignant ou de celui des élèves. Dès lors, légitimer les règles qui régissent la classe est un exercice difficile qui tente de superposer deux morales différentes.

De soi à soi : des disjonctions entre morale et autorité

Exerçant l'autorité, le professeur se pose nécessairement des questions d'ordre moral. Qu'est-ce que le Bien ? L'idée que je me fais du Bien est-elle le Bien en soi ? Comment me comporter de façon morale dans la classe ? Comment faire coexister nécessité de l'ordre et du travail et respect des valeurs morales ? Les questions ne se posent cette fois qu'en nous-même, et on est parfois aux prises avec des dilemmes, des conflits intérieurs, fruits de disjonctions entre morale et autorité.

L'équilibre est fragile entre autorité et formalisme. Prenons l'exemple du rangement et de l'ordre dans la classe. Jusqu'où est-il nécessaire pratiquement et symboliquement ? J'estime que la salle n'appartient à aucune classe en particulier mais se partage entre toutes, chacune doit pouvoir y travailler sereinement, en faire son lieu pendant un temps donné et la transmettre à la classe suivante. Aussi doit-elle être bien rangée pour que les élèves entrant puissent s'y projeter et se l'approprier le temps du cours. Néanmoins, j'ai bien conscience que parfois, derrière la nécessité collective, pourrait transparaître ma « maniaquerie », une surexigence personnelle. En effet, pendant le cours, je ne peux résister à l'envie de remettre en place une table qui ne serait pas parfaitement alignée ou une chaise libre laissée de travers. L'ordre ici s'applique aussi aux déplacements, que j'interdis (sauf, bien entendu, activité le nécessitant), si un élève n'a pas son tube de colle, je lui prête le mien ou vais chercher celui d'un camarade pour le lui donner, aucun objet ne doit non plus être lancé à l'intention d'un autre élève... Mes élèves intègrent plutôt bien ces règles, ils se moquent un peu de mes marottes mais les respectent. On peut d'ailleurs y voir le signe d'une certaine passivité, ou du moins une attitude qui les pousse à accepter davantage qu'à s'opposer. Toutefois, les 6èmes ont souvent plus de difficultés à assimiler ce code strict. Avant le collège, en primaire, on ne leur imposait pas nécessairement cet immobilisme. Or, je dois admettre que cela ne nuit pas à leur travail, qu'un déplacement dans la classe n'est pas l'équivalent d'une balade, qu'une table de travers ne reflète pas nécessairement une pensée brouillonne et qu'un objet lancé ne va pas disperser l'ensemble de la classe. La frontière est poreuse entre autorité basée sur des fondements éthiques et formalisme.

S'il est essentiel que les règles soient explicitées et légitimées, il faut aussi qu'elles soient appliquées scrupuleusement.

L'autorité prend du temps. L'autorité, non pas au sens de quelque chose qui émanerait du professeur au fil de sa carrière, mais au sens d'exercice de l'autorité et, par conséquent, d'efficacité de l'autorité. En effet, j'estime que le cadre ne peut fonctionner efficacement que s'il est rigoureusement appliqué, il ne peut souffrir d'interruptions ou de modifications inattendues. Alors, à chaque cours, il faut veiller, vérifier, rappeler... Pourtant,

ce principe auquel je crois me met parfois en porte-à-faux et engendre des dilemmes, voire des conflits avec la morale. Je disais précédemment que je vérifie systématiquement le travail à faire à la maison. Je n'en donne que deux fois par semaine, j'attends par conséquent qu'il soit effectué. Mais chaque année, il arrive qu'un bon élève dont je ne doute absolument pas de la sincérité ne soit pas en mesure de me le présenter et me dise qu'il l'a oublié chez lui. Je dois dès lors faire face à un dilemme, choisir entre deux principes : sanctionner cet élève au nom d'une loi identique pour tous, garante du « bien commun », ou lui accorder un délai et faire preuve de bonté pour un. Je sais que cet élève a fait son travail et malgré tout je vais le sanctionner par un travail supplémentaire. J'opte pour la justice, aussi injuste soit-elle, parce que l'autorité me semble impliquer un cadre « coulé dans le marbre ». Néanmoins, on ne sort pas

« Je dois faire face à un dilemme, choisir entre deux principes

indemne de ce genre de décision. Certes, la loi est la même pour tous mais cela ne la rend pas moins violente.

« Suis-je juste ? » constitue donc une question récurrente.

Il arrive aussi que l'on se demande même dans quelle mesure on n'est pas immoral. Lorsque je donne un travail supplémentaire à un élève comme sanction d'un travail non fait ou lorsque je le consigne, je lui propose toujours de choisir entre deux ou trois activités, en lien avec le cours et ses propres difficultés/besoins. Pour moi, c'est une façon de l'engager dans sa progression, de lui faire prendre conscience qu'au-delà de la sanction mon but est de le faire progresser. En outre, ce choix pacifie l'éventuel conflit qui pourrait naître de la sanction : au lieu de contester la punition, l'élève est occupé à choisir le travail qu'il aura à faire. Cela revient à opérer un déplacement de l'infraction commise vers un dispositif valorisant permettant les progrès. Mais si les élèves deviennent acteurs de leurs progrès en réfléchissant sur leurs besoins et leurs difficultés, je les rends aussi complices de leur répression. On pourrait y voir une dimension immorale. Ne serais-je pas en train de transformer un opprimé en aliéné ? Je ne mets pas en cause l'efficacité, ni l'intérêt de ce système mais j'ai bien conscience que dans une certaine mesure il prive l'élève de sa capacité d'opposition, le dépossède en quelque sorte d'une partie de son rôle.

Il n'est pas toujours aisé de gérer ces discordances, ces malentendus et ces dilemmes. Néanmoins, ils nous contraignent à nous interroger sur les valeurs morales qui fondent notre enseignement et notre autorité. Or, ces questions, bien qu'elles nous malmènent un peu, doivent rester vives en nous. Elles nous mettent en effet en garde, notamment, contre le risque de l'autoritarisme, qui est particulièrement grand dans une classe où le rapport de forces pourrait être très inégal entre un adulte et des adolescents, entre celui qui sait et ceux qui ignorent encore. ■